



**Pierre Lemieux,
Député / Member of Parliament
Glengarry–Prescott–Russell**

Pour diffusion immédiate

Ottawa, (le 7 octobre, 2011)

**LES ALLÈGEMENTS FISCAUX POUR LES PETITES
ENTREPRISES : BONNE NOUVELLE POUR LA
CIRCONSCRIPTION DE GPR**

« Le gouvernement est déterminé à aider les petites entreprises à surmonter ces difficultés économiques ».

Pierre Lemieux, député

OTTAWA – Le député Pierre Lemieux s’est dit très heureux du projet de loi qui a été présenté cette semaine par le gouvernement conservateur fédéral, car non seulement il remet de l’argent aux Canadiens, mais encore il vient en aide aux petites entreprises qui doivent relever les défis de l’économie d’aujourd’hui.

« Le gouvernement est déterminé à aider les petites entreprises à surmonter ces difficultés économiques », a dit M. Lemieux. « Les entreprises de Glengarry-Prescott-Russell ne sont certes pas à l’abri des problèmes et profiteront beaucoup des mesures présentées dans le budget de 2011 cette semaine ».

Le projet de loi sur le budget, qui a pour titre *Loi sur le soutien de la croissance de l’économie et de l’emploi au Canada*, remplit les promesses faites par le gouvernement fédéral durant la campagne électorale de mai 2011.

« Le projet de loi sur le budget, a ajouté M. Lemieux, stimule la création d’emplois et la croissance économique dans la circonscription de GPR au moyen d’un crédit d’impôt à l’embauche pour les petites entreprises, qui encourage l’embauche de nouveaux employés sans imposer un fardeau aux entrepreneurs ».

Cette mesure et d’autres qui se trouvent dans le budget protégeront l’avantage concurrentiel du pays dans l’économie mondiale en soutenant les communautés, en aidant les familles, en investissant



**Pierre Lemieux,
Député / Member of Parliament
Glengarry–Prescott–Russell**

dans l'éducation et la formation et en respectant les contribuables par la suppression des dépenses superflues.

Une autre initiative capitale que l'on trouve dans le projet de loi sur le budget est la suppression progressive des subventions aux partis politiques. Les partis politiques reçoivent maintenant environ 2 \$ par électeur ayant voté pour eux aux élections précédentes, mais les conservateurs vont mettre fin à ce programme sur une période de quatre ans. Le parti qui perdra le plus de financement à cause de cette mesure est, paradoxalement, le Parti conservateur. M. Lemieux a expliqué : « La suppression du financement public des partis politiques fera économiser près de 30 millions de dollars par an aux contribuables. Les partis devront dorénavant faire des campagnes de financement pour remplacer les fonds publics perdus. Et ce sera une bonne chose, car pour inciter les Canadiens à faire des dons à leur parti, ils devront leur montrer qu'ils sont le parti le plus à l'écoute de leurs préoccupations ».

- 30 -

Pour renseignements :

**Carolyn Girard
Adjointe législative
Pierre Lemieux, député
Glengarry–Prescott–Russell
Téléphone : 613-996-2909**